

Chambre, M. de Tillancourt se refuse à l'interpeller, à lui répondre, à le taquiner de la façon suivante : Ami Trow... si, Trow... non, Trow... mon Trow... place, Trow... car, Trow... et tant d'autres que cet inépuisable esprit trouvera dans ses ressources accumulées.

Sans compter que M. Trow pouvait s'appeler Paul de son petit nom. Et que si M. Trow, ajoute le *Charivari*, avait eu le malheur de faire une niche à quelqu'un, on aurait pu s'écrier : — Je trouve la farce de Trow bonne.

Lorsqu'on a un nom qui prête beaucoup au calembour, je crois, ma foi, que le mieux est de ne pas se fourrer dans la politique.

* *

Le vote donné sur la motion de M. Blake, relative à certains amendements indispensables pour pousser dans les voies de la perfection la loi sur "l'indépendance des membres du parlement," établit clairement que l'opposition n'a pas encore atteint l'âge de majorité.

J'en suis fâché pour elle ; mais ce fait étant posé d'une manière aussi indubitable, il serait malséant de sa part de songer à son établissement.

* *

A toute opposition bien constituée de corps et d'esprit, il faut l'âge de majorité, soit pour rentrer dans l'héritage de ses pères, soit pour s'asseoir noblement dans un domaine conquis à la sueur de son front.

Or, il faut, en politique, piocher souvent bien des années avant d'avoir noué connaissance avec cet âge heureux, qui donne le pouvoir d'administrer soi-même, après avoir subi l'administration d'autrui.

On peut compter derrière soi 21 ans de service, et plus encore, et néanmoins rester en tutelle, à cet âge de minorité, si désagréable et si gênant.

* *

Il y a des jeunes gens de bonne famille qui ont hâte d'arriver à l'âge de majorité, pour offrir leur nom à quelque jolie fille, désireuse de changer le sien.

Si une opposition convoite de toutes ses ardeurs cette période privilégiée de l'existence, c'est d'abord pour changer son propre nom en un nom plus sonore et plus brillant, et pour passer le sien, non pas à une personne aimée, mais à des adversaires généralement haïs et peu estimés.

On voit par là qu'il manque quelque chose d'assez important au parallèle que nous pourrions être tentés d'établir entre les deux âges de majorité.

* *

Sir Georges a fait l'autre jour un aveu d'une grande franchise, en disant qu'il n'avait pas lu le discours de l'Hon. M. Wood sur l'état des finances d'Ontario, parce qu'il l'avait trouvé trop long. Et, remarquez-le bien, l'aveu était fait en présence de l'Hon. M. Wood lui-même.

Les discours trop longs sont comme les articles trop longs, il est bien établi qu'on ne les lit pas. L'ennui vous saisit infailliblement à la gorge avant d'en voir la fin.

Cela nous arrive à tous de ne pas lire l'article ou le discours d'un ami, parce que nous le trouvons trop long, mais nous avons rarement la franchise de le lui dire à lui-même.

Sir Georges a eu cette franchise-là, et il a beaucoup fait rire la Chambre.

* *

Je remarque, à ce propos, que notre Chambre rit beaucoup. Tout membre qui a un peu l'habitude de prendre la parole, réussit presque toujours, et sans trop d'efforts, à lui désopiler la rate.

Ainsi, dans cette même séance où Sir Georges a excité l'hilarité de la Chambre, je vois que MM. McKenzie, Fortin, Mills, Wood, etc., ont eu des saillies, ou des observations, ou des arguments mal conformés qui ont fait rire... En voyant nos honorables membres sortir aussi souvent de la gravité solennelle que le vulgaire suppose être le riche apavage de tout député en travail de législation, on serait porté à croire qu'il y a parmi eux quelque étudiant en rupture de banc follement épris de la gaudriole et du calembour. Il n'en est rien pourtant. Tous les députés sont des gens arrivés, comme le disait Talleyrand de M. Thiers, pour le venger spirituellement de ceux qui ne voulaient alors voir en lui qu'un parvenu. Ce parvenu—entre parenthèse—est aujourd'hui le chef d'un gouvernement en France, que l'Angleterre, l'Autriche et l'Italie s'empressent de reconnaître... Mais aussi, comme toute grandeur a son revers, c'est sous ses auspices qu'ont été signés à Versailles les préliminaires de cet horrible traité de paix que la France entière va commencer à maudire avant qu'il soit un an.

* *

Le rire provoquait parfois de grandes tempêtes dans les Chambres françaises, à cette même époque où l'on discutait ainsi M. Thiers. C'était, comme on sait, sous Louis-Philippe. Un jour que M. Persil avait la parole, un éclat de rire se fait entendre aux extrémités de la Chambre. "Vos rires sont scandaleux," s'écrie M. Persil avec colère et l'œil fixé sur les derniers bancs de la gauche. "Vous êtes un insolent," réplique Dupont (de l'Eure). A ces mots, la tempête rugit. Dupont (de l'Eure) est rappelé à l'ordre. Qu'on nous y rappelle tous, s'écrient à l'envi la plupart des membres de l'opposition. Alors, d'une voix ferme : "Messieurs, dit Dupont (de l'Eure), je professe la plus grande tolérance pour toutes les opinions, mais je réclame le même droit pour les miennes. Je déclare donc à M. Persil que toutes les fois que se tournant vers nous, il traitera de scandaleux mon rire ou mes paroles, quand je n'aurai ni ri ni parlé, je dirai qu'il est un insolent."

* *

Ah ! quelle vie politique il y avait alors en France... Que d'excitations, que de feu dans les esprits, en Chambre, et en dehors de la Chambre, dans la presse et dans les clubs !...

C'est vers ce temps-là que Casimir Périer, recevant des députés de ses amis, qui venaient lui présenter des objections à une mesure, et lui faire pressentir à ce sujet, l'abandon d'une partie de ses amis, dit ce mot qu'on a attribué bien à tort à Sir John A. Macdonald : "Je me moque bien des amis quand j'ai raison ! c'est quand j'ai tort qu'il faut qu'ils me soutiennent."

Il dit cela, et il rentra dans son cabinet, laissant ses amis ébahis.

* *

Etant donnée la théorie qu'il faut des partis pour représenter les grands intérêts et les grands principes qui luttent en présence dans les assemblées, ce mot de Casimir Périer

n'est pas aussi absurde qu'il en a l'air. S'il faut des partis, il est clair qu'il faut que ces partis aient une discipline, qu'ils soient reconnus. Or, comment voulez-vous qu'ils soient tout cela, s'ils ne sont point tenus à la fidélité ? Comment voulez-vous que les chefs travaillent à faire triompher les intérêts et les principes du parti, si les membres de ce parti ne se font point un honneur d'être présents au drapeau ?

On demandait à M. Dugas Montbel, traducteur d'Homère, alors membre de l'Assemblée législative française, comment il faisait pour rester constamment avec le ministère : "Vous êtes donc toujours de l'avis des ministres ? lui disait-on. — Non, répondit-il ; je ne fais pas toujours ce que je veux ; mais je fais toujours ce que j'ai voulu."

Guizot, qui rapporte ce mot, ajoute : Je ne connais pas de meilleurs définition, ni de meilleur raison des partis politiques dans le régime représentatif ; ils sont un principe d'ordre et de stabilité porté dans les régions les plus agitées et les plus mobiles du gouvernement.

* *

Moi qui m'abstiens en général comme du feu de toucher à la politique, il ne sera pas dit que j'aurai fait tout un courrier sur le sujet. Terminons par deux jolies anecdotes, qui servent à définir exactement la notion de l'idéal et de la justice chez une certaine classe.

On demandait à deux petits gardeurs de pourceaux, dans je ne sais plus quelle province de l'Autriche : — Que feriez-vous tous les deux, si vous étiez Napoléon ? — Moi, dit le plus jeune, j'irais tous les matins beurrer ma tartine à même le pot au beurre. — Et moi, dit l'autre, qui trouvait sans doute cette réponse trop prosaïque, moi, je garderais mes cochons à cheval ! Et maintenant la justice :

Un *bushman*, invité par un missionnaire, qui s'était efforcé de lui donner des notions de moralité, à citer quelques exemples montrant qu'il savait distinguer le bien du mal : — Le mal, dit-il, c'est un autre qui vient prendre mes femmes ; le bien, c'est moi qui prends les siennes.

* *

Mon cher M. d'Orliac, je ne vous comprends pas, mais, là franchement, j'aurais grand plaisir à vous serrer la main. Votre causerie est pétillante de verve et d'entrain. J'aime la verve, parce que la verve, c'est la gaieté, la vivacité, c'est la sève, c'est la vie, et c'est l'aimable folie des vingt ans. Vous voici donc notre collaborateur. J'en félicite les nombreux lecteurs de *l'Opinion Publique*. En corrigeant patiemment quelques légers défauts que vos amis de Montréal pourront signaler de temps à autre dans vos charmants écrits, je ne doute pas, M., que vous ne deveniez un des plus ravissants causeurs de notre presse canadienne.

C. T.

ROBERT HOUDIN.

Suite.

LE PRIEURÉ.

A deux kilomètres de Blois, sur la rive gauche de la Loire, est un petit village dont le nom rappelle aux gourmets de savoureux souvenirs. C'est là que se fabrique la fameuse crème de Saint-Gervais.

Ce n'est pas assurément le culte de cette blanche friandise qui m'a porté à choisir cet endroit pour y fixer ma résidence. C'est à *l'Amour sacré de la patrie*, seulement, que je dois d'avoir pour vis-à-vis cette bonne ville de Blois, qui m'a fait l'honneur de me donner le jour.

Une promenade, droite comme un I majuscule, relie Saint-Gervais à ma ville natale. Sur l'extrémité de cet I tombe, à angle droit, un chemin communal longeant notre village et conduisant au Prieuré.

Le Prieuré, c'est mon modeste domaine que mon ami Dautan jeune a nommé, par extension, l'abbaye de l'Attrape.

Lorsqu'on arrive au Prieuré, on a devant soi :

1. Une grille pour l'entrée des voitures ;
2. Une porte sur la gauche pour le passage des visiteurs ;
3. Une boîte, sur la droite, avec ouverture à bascule, pour l'introduction des lettres et des journaux.

La maison d'habitation est située à 400 mètres de cet endroit ; une allée large et sinueuse y conduit, à travers un petit parc ombragé d'arbres séculaires.

Cette courte description topographique fera comprendre au lecteur la nécessité des procédés électriques que j'ai organisés à mes portes pour remplir automatiquement les fonctions d'un concierge.

La porte des visiteurs est peinte en blanc. Sur cette porte immaculée apparaît, à hauteur d'œil, une plaque en cuivre et dorée, portant le nom de Robert-Houdin ; cette indication est de la plus grande utilité, nul voisin n'étant là pour renseigner le visiteur.

Au-dessous de cette plaque est un petit marteau également doré, dont la forme indique suffisamment les fonctions ; mais, pour qu'il n'y ait au doute à cet égard, une petite tête fantastique et deux mains de même nature sortant de la porte, comme d'un pilori, semblent indiquer le mot : *Frappez*, qui est au-dessous d'elles.

Le visiteur soulève le marteau selon sa fantaisie ; mais, si faible que soit le coup, là-bas, à 400 mètres de distance, un carillon énergique se fait entendre dans toutes les parties de la maison, sans blesser, pour cela, l'oreille la plus délicate.

Si le carillon cessait avec la percussion, comme dans les sonneries ordinaires, rien ne viendrait contrôler l'ouverture de la porte, et le visiteur risquerait de monter la garde devant le Prieuré.

Il n'en est pas ainsi : la cloche sonne incessamment et ne cesse son appel que lorsque la serrure a fonctionné régulièrement.

Pour ouvrir cette serrure, il a suffi de pousser un bouton placé dans le vestibule. C'est presque le cordon du concierge.

Par la cessation de la sonnerie, le domestique est donc averti du succès de son service.

Mais cela ne suffit pas ; il faut aussi que le visiteur sache qu'il peut entrer.

Voici ce qui se passe à cet effet : en même temps que fonctionne la serrure, le nom de Robert-Houdin disparaît subitement et se trouve remplacé par une plaque en émail, sur laquelle est peint, en gros caractères, le mot : *Entrez !*

A cette intelligible invitation, le visiteur tourne un bouton d'ivoire, et il entre en poussant la porte qu'il n'a pas même la peine de refermer, un ressort se chargeant de ce soin.

La porte une fois fermée, on ne peut plus sortir sans certaines formalités. Tout est rentré dans l'ordre primitif et le nom propre a remplacé le mot d'invitation.

Cette fermeture présente, en outre, une sûreté pour les

maîtres du logis : si par erreur, par enfantillage ou par maladresse, un domestique tire le cordon, la porte ne s'ouvre pas ; il faut pour cela que le marteau ait été soulevé et que l'avertissement de la cloche se soit fait entendre.

Le visiteur, en entrant, ne s'est pas douté qu'il a envoyé des avertissements à ses futurs hôtes. La porte, en s'ouvrant et en se fermant, a exécuté aux différents angles de son ouverture et de sa fermeture, une sonnerie d'un rythme particulier.

Cette musique bizarre et de courte durée, peut indiquer, par l'observation, si l'on reçoit une ou plusieurs personnes, si c'est un habitué de la maison ou un visiteur nouveau, si c'est enfin quelque intrus, qui, ne connaissant pas la porte de service, s'est fourvoyé par cette ouverture.

Ici, j'ai besoin de donner des explications, car ces effets qui semblent sortir des lois ordinaires de la mécanique, pourraient peut-être trouver quelques incrédules parmi mes lecteurs, si je ne prouvais ce que j'avance :

Mes procédés de reconnaissance à distance sont de la plus grande simplicité et reposent uniquement sur certaines observations d'acoustique qui ne m'ont jamais fait défaut.

Nous venons de dire que la porte en s'ouvrant envoyait, à deux angles différents de son ouverture, deux sonneries bien distinctes, lesquelles sonneries se répétaient aux mêmes angles par la fermeture. Ces quatre petits carillons, bien que produits par des mouvements différents, arrivent au Prieuré espacés par des silences de durée égale.

Avec une aussi simple disposition on peut, ainsi qu'on va le voir, recevoir, à l'insu des visiteurs, des avertissements bien différents :

Un seul visiteur se présente-t-il ? il sonne, on ouvre, il entre en poussant la porte qui se referme aussitôt. C'est ce que j'appelle l'ouverture normale ; les quatre coups se sont suivis à distances égales : drin... drin... drin... drin... On a jugé au Prieuré qu'il n'est entré qu'une seule personne.

Supposons, maintenant, qu'il nous vienne plusieurs visites : la porte s'est ouverte d'après les formalités ci-dessus indiquées. Le premier visiteur entre en poussant la porte, et selon les règles prescrites par la politesse la plus élémentaire, il la tient ouverte jusqu'à ce que chacun soit passé ; puis la porte se referme lorsqu'elle est abandonnée. Or, l'intervalle entre les deux premiers et les deux derniers coups a été proportionné à la quantité des personnes qui sont entrées ; le carillon s'est fait entendre ainsi : drin... drin... drin... drin... et pour une oreille exercée, l'appréciation du nombre est des plus facile.

L'habitué de la maison, lui, se reconnaît aisément : il frappe, et sachant ce qui doit se produire devant lui, il ne s'arrête pas, comme l'on dit, aux bagatelles de la porte ; on ne lui a pas plutôt ouvert que les quatre coups équi distants se font entendre et annoncent son introduction.

Il n'en est pas de même pour un visiteur nouveau : celui-ci frappe, et lorsque paraît le mot "entrez," sa surprise l'arrête : ce n'est qu'au bout de quelques instants qu'il se décide à pousser la porte. Dans cette action, il observe tout ; sa démarche est lente et les quatre coups sont comme sa démarche, drin... drin... drin... drin... On se prépare au Prieuré à recevoir ce nouveau visiteur.

Le mendiant voyageur qui se présente à cette porte, parce qu'il ne connaît pas la porte de service, soulève timidement le marteau, et au lieu de voir, selon l'usage, quelqu'un venir pour lui ouvrir, il est témoin d'un procédé d'ouverture auquel il est loin de s'attendre ; il craint une indiscrétion ; il hésite à entrer et s'il le fait, ce n'est qu'après quelques instants d'attente et d'incertitude. On doit croire qu'il n'ouvre pas brusquement la porte. En entendant le carillon... d... r... i... n... d... r... i... n... d... r... i... n... il semble aux gens de la maison qu'ils voient entrer ce pauvre diable. On va à sa rencontre avec certitude, on ne s'est jamais trompé.

Supposons maintenant qu'on vienne en voiture pour me visiter : les grilles d'entrée sont ordinairement fermées, mais les cochers du pays savent tous par expérience ou par ouï dire comment on les ouvre. L'automédon descend de son siège ; il se fait d'abord ouvrir la petite porte : il entre. Ah ! par exemple, en voilà un dont le carillon est distinctif. Drin, drin, drin. On comprend au Prieuré que le cocher qui entre avec une telle précipitation, veut faire preuve auprès de ses maîtres ou de ses bourgeois, de son zèle et de son intelligence.

Notre homme trouve appendue à l'intérieur la clef de la grille qu'une inscription lui désigne ; il n'a plus qu'à ouvrir les portes à deux battants. Ce double mouvement s'entend et se voit même dans la maison. A cet effet est placé, dans le vestibule, un tableau sur lequel sont peints ces mots : *Les portes des grilles sont...*

A la suite de cette inscription incomplète viennent se présenter successivement les mots : *ouvertes* ou *fermées*, selon que les grilles sont dans l'un ou l'autre de ces deux états ; et cette transposition alternative vient prouver matériellement la justesse de cet axiome : il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée.

Avec un tel tableau, je puis, chaque soir, vérifier à distance la fermeture des portes de la maison.

* *

Passons maintenant au service de la boîte aux lettres. Rien n'est plus simple, encore. J'ai dit plus haut que la boîte aux lettres était fermée par une petite porte à bascule. Cette porte est disposée de telle sorte que lorsqu'elle s'ouvre, elle met, au Prieuré, en mouvement une sonnerie électrique. Or, le facteur a reçu ordre de mettre d'abord d'un seul coup, dans la boîte, tous les journaux et d'y joindre les circulaires pour ne pas produire de fausses émotions ; après quoi il introduit les lettres, l'une après l'autre. On est donc averti à la maison de la remise de chacun de ces objets, de sorte que si l'on n'est pas matinal, on peut, de son lit, compter les diverses parties de son courrier.

Pour éviter d'envoyer porter les lettres à la poste du village, on fait la correspondance le soir ; puis, en tournant un index nommé *Commuteur*, on transpose les avertissements, c'est-à-dire que le lendemain matin le facteur, en mettant son message dans la boîte, au lieu d'envoyer le carillon à la maison, entend près de lui une sonnerie qui l'avertit d'y venir prendre des lettres ; il se sonne ainsi lui-même.

* *

Ces organisations si agréablement utiles présentent, cependant, un inconvénient que je vais signaler, ce qui m'amènera à raconter incidemment au lecteur une petite anecdote assez plaisante sur ce sujet.

Les habitants de Saint-Gervais ont une qualité que je me plais à leur reconnaître : ils sont très-discrets. Il n'est jamais venu à l'idée d'aucun d'entre eux de toucher au marteau de ma porte d'entrée autrement que par nécessité.

Mais certains promeneurs de la ville y mettent moins de